

Province de Liège
Arrondissement de Verviers

Lierneux, le 10 octobre 2025



Commune de LIERNEUX

COPIE

Crts CHAUVIN et TRISTANT Renaud et Baudoin

SRL "Renaud CHAUVIN & Baudoin TRISTANT"

Avenue Peltzer, 72

4800 VERVIERS

INFORMATIONS URBANISTIQUES

Art. D.IV.97 et D.IV.99 du
Code du Développement Territorial

Consorts,

En

Le bien en cause :

- est situé en **zone d'habitat à caractère rural** au plan de secteur de **STAVELOT** adopté par Arrêté royal du **27.05.1977** lequel plan n'a pas cessé de produire ses effets pour les biens précités ;
- est soumis à l'application du guide régional d'urbanisme pour l'**accès aux personnes à mobilité réduite** et pour les **enseignes et dispositifs de publicité** ;

- | |
|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> ne fait/ne font l'objet d'aucun permis d'urbanisation, d'urbanisme délivré après le 1er janvier 1977 ;
<input type="checkbox"/> fait/font l'objet d'un permis d'urbanisation n° ... délivré en date du .../.../... pour ... ;
<input type="checkbox"/> fait/font l'objet d'un permis d'urbanisme n° ... délivré en date du .../.../... pour ... ;
<input type="checkbox"/> fait/font l'objet d'une déclaration classe 3 n° ... délivrée en date du .../.../... pour ... ;
<input type="checkbox"/> fait/font l'objet d'un certificat d'urbanisme n°2 n° ... délivré en date du .../.../... pour ... ;
<input checked="" type="checkbox"/> ne fait/ne font pas l'objet, à notre connaissance, d'une infraction aux dispositions du CoDT ;
<input type="checkbox"/> fait/font l'objet d'un permis unique ou d'un permis d'environnement n° ... délivré en date du .../.../... pour ... ; |
|---|

- est situé en zone d'égouttage **autonome** au P.A.S.H. (Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique de l'Amblève) ;
- est situé à proximité d'un cours d'eau / traversé(s) par un **cours d'eau non navigable** de ... catégorie ;

- est/sont situé(s) en ~~zone d'aléa d'inondation par ruissellement / débordement~~ de type « ~~faible / moyen / élevé~~ » (figuré en jaune / orange / rouge au plan) à la cartographie des zones soumises à l'aléa d'inondation des 15 sous-bassins hydrographiques de la Région wallonne, adoptée par le Gouvernement Wallon le 19.12.2013;
- est/sont situé(s) à moins de mètres d'un ~~axe de ruissellement concentré / traversé(s)~~ par un ~~axe de ruissellement concentré~~;
- est/sont situé(s) en ~~zone de prévention des captages~~ forfaitaire / arrêtée;
- contient/contiennent des haies ou des arbres figurant sur la ~~liste des arbres et haies remarquables de Wallonie~~;
- est/sont situé(s)/ à proximité d'un site repris à l'inventaire des ~~périmètres d'intérêt paysager (PIP)~~ et des ~~points et lignes de vue remarquables (PLVR)~~ relevés et cartographiés par l'asbl ADESA;
- est/sont situé(s) à ~~proximité d'un / dans le périmètre du site Natura 2000~~ « BE 33060 : Haute vallée de la Lienne » désigné par arrêté du Gouvernement wallon du 14.04.2016 (MB du 04.07.2016) avec effets au 31.12.2016;
- est/sont situé(s) à ~~proximité / traversé(s)~~ par une ~~canalisation de gaz naturel FLUXYS~~;
- n'est pas repris en couleur pêche ou lavande à la **Banque de Données de l'Etat des Sols (B.D.E.S)** ;
- est/sont concerné(s) par la ~~présence de minière de fer / de karst~~;
- est/sont concerné(s) par une ~~contrainte physique relative aux éboulements / par un versant supérieur à 30°~~ au sens de l'article D.IV.57, 2° à 4° du CoDT;
- fait partie d'une zone visée à la **carte archéologique** ;
- fait/ont l'objet d'une modification à l'**atlas de la voirie vicinale**;
- bénéficie d'un accès à une **voirie communale** suffisamment équipée en eau et électricité, pourvue d'un revêtement solide et d'une largeur suffisante compte tenu de la situation des lieux ;
- bénéficie(nt) d'un accès à un ~~chemin~~ d'une largeur suffisante compte tenu de la situation des lieux;

La création d'un gîte ou d'un hébergement touristique est soumise à la demande d'un permis d'urbanisme (renseignements via urbanisme@lierneux.be).

Le bien ne pourra devenir un gîte ou un hébergement sans l'accord préalable du Collège communal.

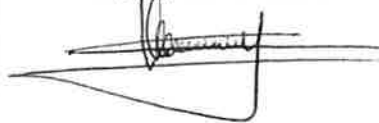
Les informations et prescriptions contenues dans les présents renseignements ne restent valables que pour autant que la situation de droit ou de fait du bien en cause ne soit pas modifié.

Les présents renseignements n'ont d'autre vocation que de préciser la situation juridique du bien et n'offre aucune garantie quant à la constructibilité d'une parcelle.

Nous vous prions d'agréer, Consorts, l'assurance de notre considération distinguée.

Par le Collège :

La Directrice générale,
Ch. van der VLEUGEL




RU
2025/129



Le Bourgmestre,
A. SAMRAY



ADMINISTRATION COMMUNALE DE LIERNEUX

Rue du Centre, 80 – 4990 LIERNEUX – Tél.080/42.94.55 ou 080/42.94.58 – IBAN : BE79 0910 0043 6933

Internet : www.lierneux.be – E-mail : urbanisme@lierneux.be



